



Concours exceptionnels ouverts aux enseignants contractuels réservés au premier degré et aux seules académies de Créteil, Versailles et Guyane :

la FNEC FP-FO demande audience au ministre

Après l'annonce, fin août, de l'organisation d'un concours exceptionnel réservé aux seuls enseignants contractuels du 1^{er} degré, le ministère Ndiaye a détaillé son projet lors d'un Groupe de Travail Ministériel le jeudi 13 octobre et c'est la douche froide : ce concours ne concernerait en fait que 3 académies : Créteil, Versailles et la Guyane !

Et pour tous ceux qui se préparaient déjà dans les autres académies ? Rien ! Inadmissible !

De plus, à la revendication portée par la FNEC-FP-FO de créer ce concours exceptionnel pour les contractuels enseignants du 2nd degré : le ministre persiste et signe qu'il n'y en aura pas !

Très peu de places ouvertes et des restrictions qui écartent encore du monde !

Le projet du ministre Ndiaye ne s'arrête pas là et annonce déjà un faible nombre de places : 200 à Créteil, 120 à Versailles et 50 en Guyane ! Encore une fois le ministre est loin du compte. La désillusion est grande chez les intéressés !

A cela s'ajoute le fait de devoir justifier de « 18 mois de d'enseignement dans les 3 dernières années de façon continue ou discontinue. » Et pour les centaines de personnes embauchées en cette rentrée ? Rien encore !

Seule cohérence du ministère : les collègues devront justifier d'un titre ou diplôme de niveau 5 ou équivalent, c'est-à-dire un concours ouvert à BAC+2, comme le niveau exigé pour devenir contractuel.

Face à cet enfumage, la FNEC-FP-FO revendique :

- La titularisation immédiate de tous les contractuels qui le souhaitent ;
- Le recrutement immédiat d'enseignants sous statut notamment tous les candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires et le réabondement de celles-ci ;
- L'ouverture de ce concours exceptionnel, dans tous les corps, dans toutes les académies, sans devoir justifier de 18 mois d'enseignement dans les 3 dernières années ;
- L'augmentation du nombre de places pour couvrir toutes les demandes de postes nécessaires.

La FNEC FP-FO a demandé audience au ministre pour porter ces revendications !

Se réunir et s'organiser avec la FNEC-FP-FO pour gagner les revendications

La FNEC-FP-FO appelle tous les enseignants contractuels du 1^{er} et du 2nd degré à participer aux réunions d'informations syndicales ou aux HIS dans les écoles et les établissements pour discuter de cette situation.

Pour la FNEC-FP-FO, c'est bien la préparation de la grève qui doit être à l'ordre du jour : la grève pour imposer nos revendications, pour défendre l'école de la République et le Statut de ses personnels, pour défendre nos retraites, et pour exiger une augmentation de salaire pour tous !

La FNEC-FP-FO invite les enseignants contractuels à se syndiquer à Force Ouvrière et à voter FO lors des élections professionnelles du 1^{er} au 8 décembre 2022 !

Montreuil, le 17 octobre 2022